

RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 80187

Numéro SIREN : 482 779 964

Nom ou dénomination : J C G

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2024 sous le numéro de dépôt A2024/001135

« JCG »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 500 000 euros
Siège social : 404 avenue Jean-Philippe Rameau
30100 ALES
RCS Nîmes 482 779 964

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 5 JANVIER 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le CINQ JANVIER à 9 heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Le commissaire aux comptes, préalablement prévenu de cette réunion, est absent et excusé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Thomas GIRAUD préside la séance en qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents possèdent 250 000 actions sur les 250 000 actions qui composent le capital social.

Le Président de séance constate en conséquence que tous les associés sont présents et peuvent valablement délibérer. L'assemblée peut prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président de séance dépose devant l'assemblée et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- La lettre de démission des fonctions de Président de Monsieur Thomas GIRAUD ;

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de la démission de Monsieur Thomas GIRAUD de ses fonctions de Président,
- Nomination de Monsieur Jean-Christophe GIRAUD aux fonctions de Président,

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Thomas GIRAUD prend acte de sa démission de ses fonctions de Président à compter du 5 janvier 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité de nouveau Président de la société à compter du 5 janvier 2024 et pour une durée indéterminée,

Monsieur Jean-Christophe GIRAUD

Né 26 septembre 1961 à ALES (Gard)

Demeurant 339 Chemin de Trespeaux à ALES (30100)

Monsieur Jean-Christophe GIRAUD, a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président de Séance et le Président nommé qui entrera en fonction au 5 janvier 2024, et répertorié sur le registre d'assemblée générale.

Monsieur Thomas GIRAUD



Monsieur Jean-Christophe GIRAUD*

« Bon pour acceptation des fonctions
de président »



**Faire précéder la signature de la mention « bon pour acceptation des fonctions de président ».*